



 Monsieur Drevet, fils,

 à la Cour de Pau

 Commune de Givorez

Monsieur Drevet, fils,

 demurant à la Cour de Pau

 Commune de Givorez (Rhône)

f. 35




Amour
Le Durmin
Beauvais

Monsieur
Durmin fils
Beauvais
you

Paris
Monsieur
à Beauvais

30 Monsieur Jean Vial, père,
et Monsieur Jean-Baptiste Vial, fils,
propres
sur la Commune
de Lapeyrouse - Mornay, Canton de Grand-Lieu
Dième.

30 Monsieur
Morand, Notaire
Moras
Dième

LE PAYSAN
18
AVRIL
56
(37)
Monsieur
Monsieur Constant, avoué
A Wenne

TAXE avant le timbre




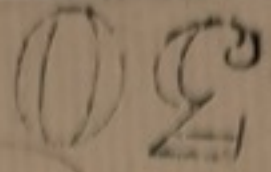
 Monsieur 25
 Meurt Supérieur à Anjou
 Contours de Montblanc
 Anjou (Isère)


 Monsieur
 Gauthier Notaire
 [Redacted address]

cadet
Pecqueur

Ministère de la Justice
 Secrétaire au Secrétaire de France.


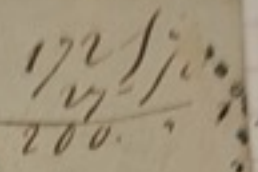

 Monsieur 30
 Monsieur Gelas (Jacques)
 à Lapeyrouze. Hornay
 moud. de Tabone (Drôme)

 Monsieur C. Morand,
 Notaire, à Moras.
 (Drôme)

au dos cachet
 Ambalant
 Paris à
 Marseille B

 Petit cachet
 Moras
 (Noyon - cachet
 ?) Rhône

 Monsieur
 Morand Notaire
 à Moras
 (Drôme)

Cordon de
 cachet losange
 de point





 Monsieur Henri Darmin
 N^o 1
Beaucoure
 S^o

au dos
 cachet
 Ambalant
 Paris à
 Lyon
 E
 Petit cachet
 à date
 Beaucoure

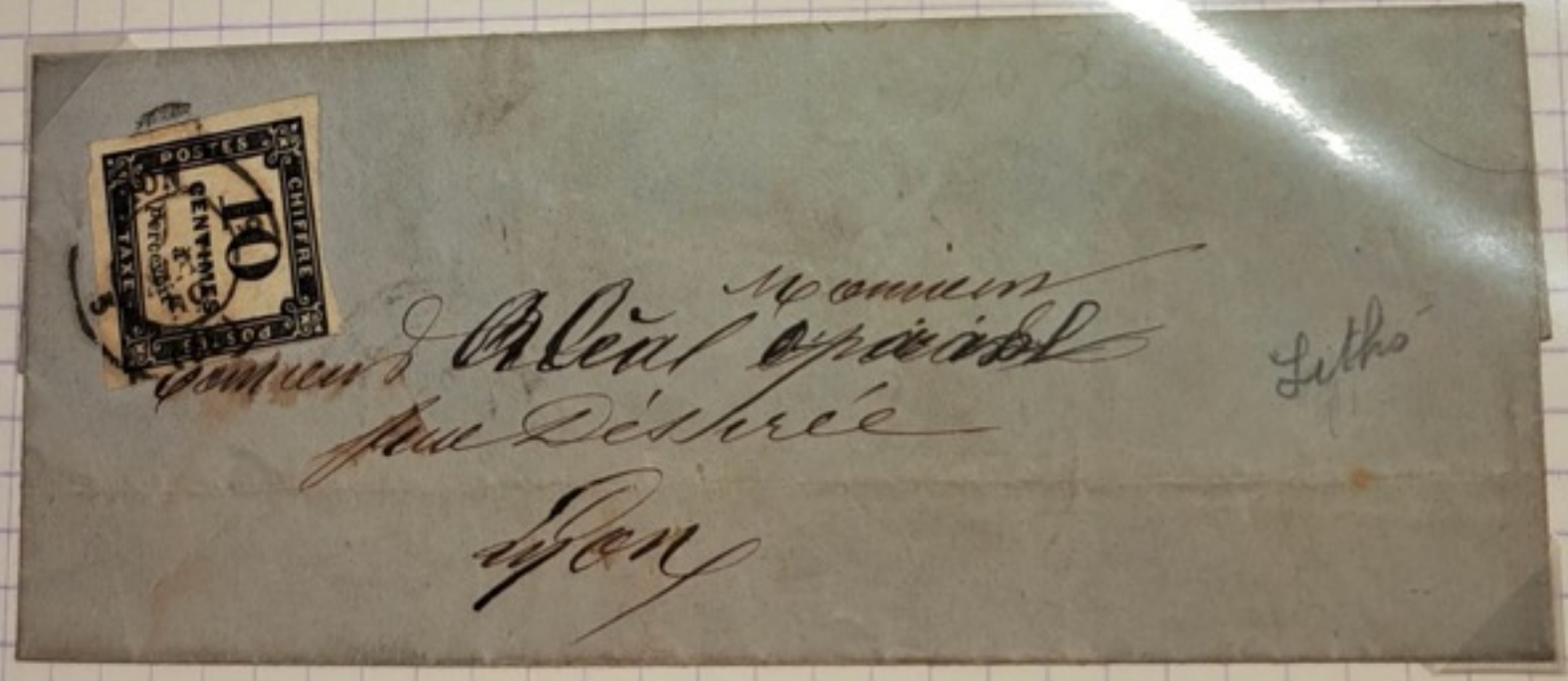
N: 2



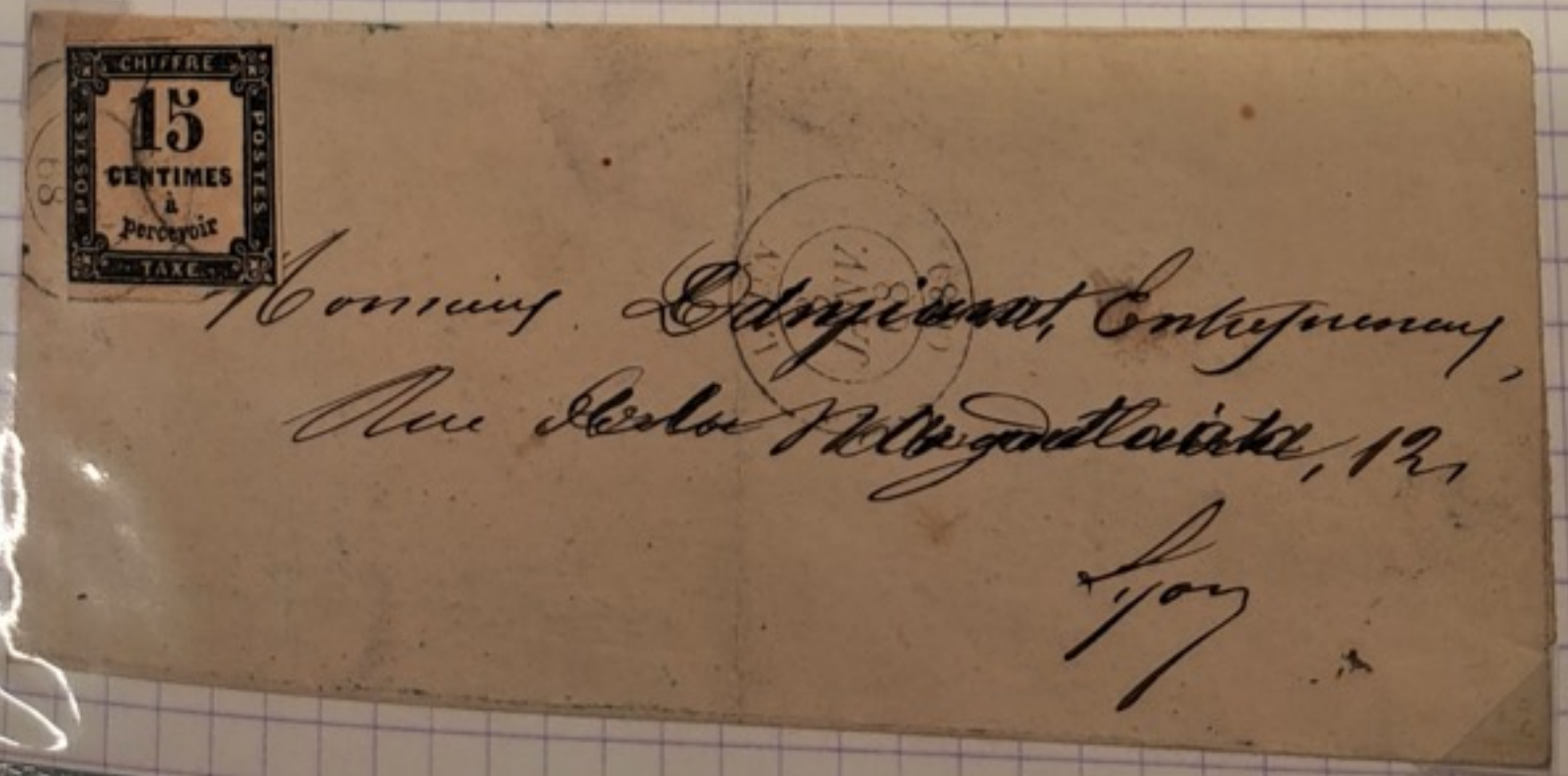
N: 2



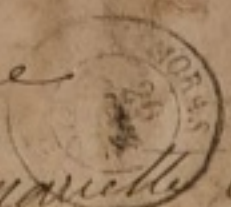
N: 1



N: 3



Madame
Madame marie Chenu
veuve Blanc au avenue de
Moras (Drôme)



N:3

cachet rond facteur B

Hôtel-Dieu de Lyon.
Madame Moren, née
Girard
à Lyon, rue St. André



N:3

1^{er} Janvier 1869

Monsieur *Vidal*
Monsieur *Antoine Marty*
Boulevard
Boulevard
Lyon



N:4

N° 3

15 CENTIMES
 Percevoir
 TAXE

FOULON

Monsieur de Bas, à
 Verdier de Sierra, M^r de Bas, à
 Laguardie canton de la D^{te},
 St. Pierre

N° 3

15 CENTIMES
 Percevoir
 TAXE

LYON
 18
 46
 JUN
 71
 LES TERNES

Monsieur
 Goutte
 21 rue Ferrandier
 Lyon

N° 3

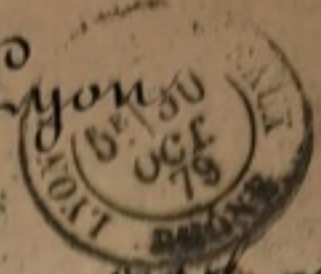
15 CENTIMES
 Percevoir
 TAXE

LYON
 3
 5
 OCT
 71
 (63)

Monsieur P. et A.
~~Monsieur P. et A.~~
 Lyon



Tribunal de Commerce de Lyon



N: 6

Monsieur ~~Parquet~~
~~Le Procureur~~
rue du Douvenin
Lyon - Saïse.



N: 90
Taxe de 20c
cachet & Taxe

Mme de P. Prouve
rue de l'Église
Ars-sur-Poses
Lorraine - Allemagne

↑ Lorraine - Allemagne 1895

Carte postale - Cartolina
 Correspondence
 INSUFFISANT
 UNION POSTALE

Constantinople
 8 juillet 1906

Bonnes amitiés
 Mau krei - bie
 May vryay ch
 Juperbe & tar
 Zeam - Dr. Dillz

5 CENTIMES PERCEVOIR
 10 CENTIMES PERCEVOIR
 CONSTANTINOPLE - ORIENT
 08
 HERRAULT
 INSUFFISANT

Mademoiselle Jurtin
 chez M^{lle} Lesher de
 rue des Etuves
 Millery - Rhône
 Propriétaire

France, ~~Herrault~~
 faire suivre

Type 2 age de
 LEVANT

carte de Napoli

cachet
 CONSTANTINOPLE
 Poste Française

double A.P. Insu

N° 28 H

N° 29

Basel
 15 IV. 1906
 NINA EL BASAL

20 CENTIMES PERCEVOIR
 5 CENTIMES PERCEVOIR

Monsieur Bisoy
 33 rue Noiers
 Messrs Genobbs
 Messrs France

chiffres taxe accidentellement frappés du [T]

L'HÉMOSTYL DU D^R ROUSSEL

possède en
permanence



800 chevaux
donneur de
sérum

ANÉMIES CONVALESCENCES
..CROISSANCES DIFFICILES..

ADULTES
3 Cuillerées à Potage

ENFANTS
3 Cuillerées à Dessert

IMP. GAUBÈRE PARIS

Madame LOUIS

Sage-Femme

PELUSSIN

Loire





AIR MAIL

1001
B.P. 66
Fort Lamfy
Bobad



1001
Fort Lamfy
Bobad
(Tidou)



ANTILLONS SANS

Le Comptable

Travaux

de

de



NAULT PELTERIL AINE & C^{ie}

PARIS

2427



Monsieur Combe



Emile négociant en

contellerie à Nogent

2454 No

P 186

BOURNAUV PARIS 12 400

Type 2470

LE MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS.
16, rue Le Peletier, Paris.

—
Votre abonnement finit fin Juin 1880

84—22881. Mme Vve Raoux-Darmin, 15, r. Haute,
à BEAUCAIRE (Gard).

F

2



LE MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS
16, rue Le Peletier, Paris

—
Votre abonnement finit le fin Septembre 1883

243—17651, Mme Vve Raoux-Darmin, 15, r. Haute,
à BEAUCAIRE, Gard.

F

2



Journaux PARIS 16 100

Type 2480

CREDIT GENERAL FRANÇAIS
 Société anonyme. — Capital 120 millions
 16, RUE LE PELETIER, PARIS

SERVICE DU JOURNAL
Le Moniteur des Tirages financiers

Votre abonnement finit le fin Septembre 1882
 172...21555. Mme Vve Raoux-Darmin,
 15, r. Haute,
 à BEAUCAIRE, Gard.

CREDIT GENERAL FRANÇAIS
 Société anonyme. — Capital 120 millions
 16, RUE LE PELETIER, PARIS

SERVICE DU JOURNAL
Le Moniteur des Tirages financiers

Votre abonnement finit le fin Septembre 1882
 172...21555. Mme Vve Raoux-Darmin,
 15, r. Haute,
 à BEAUCAIRE, Gard.

PP41

CREDIT GENERAL FRANÇAIS
 Société anonyme. — Capital 120 millions
 16, RUE LE PELETIER, PARIS

SERVICE DU JOURNAL
Le Moniteur des Tirages financiers

Votre abonnement finit le fin Septembre 1882
 172...21555. Mme Vve Raoux-Darmin,

15, r. Haute, ^{PP45}
 à BEAUCAIRE, Gard.

M. P. Morieres
par Arignon

CREDIT GENERAL FRANÇAIS
 Société anonyme. — Capital 120 millions
 16, RUE LE PELETIER, PARIS

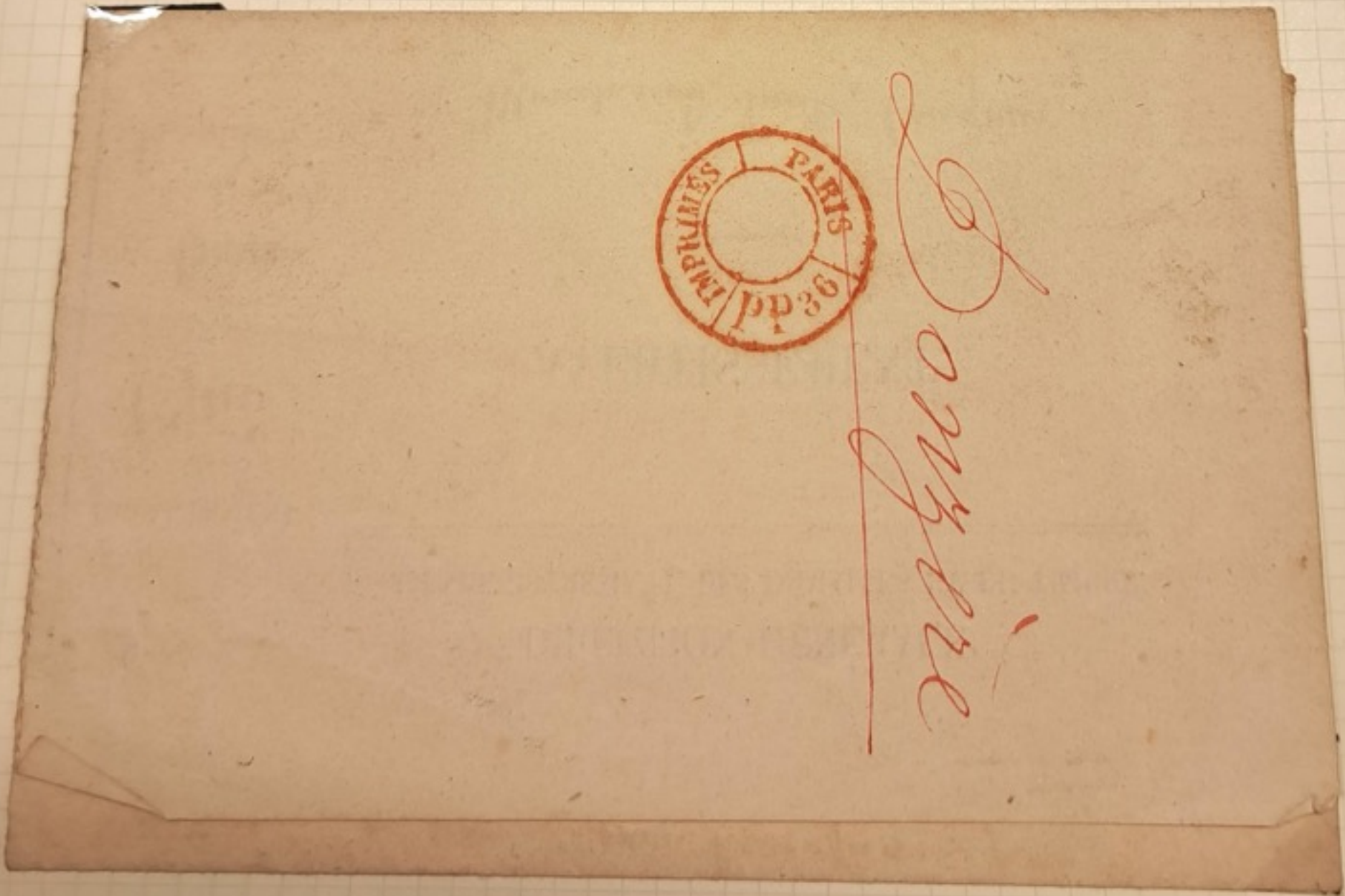
SERVICE DU JOURNAL
Le Moniteur des Tirages financiers

Votre abonnement finit le fin Septembre 1882

172...21555. Mme Vve Raoux-Darmin,
 15, r. Haute,
 à BEAUCAIRE, Gard.

Impresso n. 12 1833

2434



S. CONGR. SUPER DISCIPLINA REGUL.
 SECRETARIAE Libellae Septuaginta
 JURIS AGENTIS Libellae Sex

Rome Itali

Reverendissimi Reverendissimi a Rebus Provinciae Minor Caput Pa-
 sitinae Insuper ad p. V. ha millime, proculat, ut sublevar,
 dam gratiam sacrae alicui prosectorum indigentiam, cui pro-
 videri in antecessum nequaquam adhuc potuit, prorogationem
 ad triennium suspensionis jur. dei 1^o Septembris 1885 a Sacra
 Congregatione obtenta, juxta desiderium Illustrissimi ac Re-
 verendissimi Archiepiscopi Teronensis in scriptis, ut ex conjuncto
 documento constat, etiam implorat.

Et Deus etc.

Sacra Congregatio super disciplina regulari, vigore facultatum a Nunc
 Vno Nro Leone Papa XIII. per Eminentissimum Prae-Auxilium subsecutum,
 attentis informatione et Vno P. Procuratore G. P. Ordinis, benignis an-
 nuat P. M. Generali, qui Indultum diei 1^o Septembris 1885 prorogari
 valeat ad triennium servatis ceterum ejusdem formae aeternae. Con-
 trariis quibuscumque non obstantibus =

== Romae die 2. Aprilis 1886 ==

= I. Card. Ferrero Praef.



+ F. Ant. M. Archiep. Palmyren. Secung-

En vertu de nos lettres du Roy
à luy requises de son
baland par lettres de son
de pelapin par lequel est
d'habitation d'ice



rapigne fait fier que ce n'est
soudain par le jure se par la caution de pelapin
ala requite d'icel baland en date du dix sept
aout dernier d'icel mesme jure et ce n'est
quell jure saisis arrethe sur et Reduits par
le main de la justice entre les mains pousse
pousse de flandre s'ytre et se son l'group
C'est d'iceur d'icel baland d'icel pelapin de pelapin
entre le jure d'icel affe et d'icel qu'il
D'icel et d'icel par la parole a ce n'est
d'icel d'icel d'icel d'icel a ce n'est
de pelapin et ce jure d'icel d'icel de son
de nos lettres de nos lettres de nos lettres
portés dans l'estat d'icel sur d'icel par
pousse de pelapin et d'icel avec d'icel
que jure d'icel au del s'ytre de se
d'icel d'icel d'icel d'icel jure
que d'icel d'icel d'icel d'icel



Faint handwritten text on the right page, partially obscured by a binding strip.



Charles dix roi de France et de Navarre Salut savoir faisons que



[The following text is a highly faded and illegible French document, likely a royal decree or letter patent. It contains several lines of cursive handwriting, many of which are obscured by water damage or fading.]

[Faded text lines follow, including names such as 'Jean Marie' and 'Louis' and various administrative or legal clauses.]



Ordonnance

Antoine Fromage notaire royal à la Residence de Belussin y demeurant
et en présence des témoins ci-après nommés.

Est comparu Jean Dambuent propriétaire demeurant au lieu
des Bruyeres commune de Belussin fils et héritier à titre de préciput de Marie
Carde sa mère, lequel de son côté a déclaré nom et en ladite qualité déclarer
avoir reçu présentement en numéraire d'argent de Joseph Vigory son
beau-frère aussi propriétaire demeurant au lieu et commune de Belussin
en présent et faisant comme mari et maître des droits de François
Dambuent fille, co-héritière et d'appointement pour un huitième de

la somme de cent soixant

sept cent à laquelle ledit Jean Dambuent fils et co-actuel en
capital et intérêts à ce jour inclusivement. La part et portion due

ladite François Dambuent femme de Joseph Vigory de son côté
d'appointement par le dernier à elle Marie Carde leur mère

et d'elle-même commune à compte et à valoir sur des reprises
matrimoniales; que à lui rebués par le testament de ladite Marie

Carde et par la quittance passée par cette dernière par actes reçus du
notaire Doussigné le douze février mil huit cent quatorze enregistrés

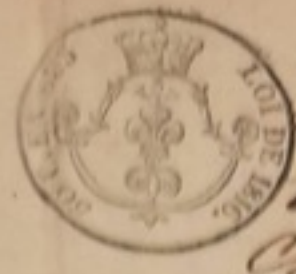
Lesquelles reprises matrimoniales de ladite Marie Carde sont
rapelées dans deux quittances, la première reçue de feu M. odra

notaire à la date du vingt cinq juin dix sept cent septante sept
et la seconde reçue d'ion notaire, à la date du dix neuf mai mil

[Handwritten signatures and scribbles at the bottom of the page.]

Desrivoy

1818



Extrait Des registres De
l'Etat civil De la mairie
et Commune De pulussin
Chef lieu De canton,
arrondissement De Ettenne
Departement De la Loire.

Ce jour de mardi 16 germinal an quatre De la republique
s'est tenu Dans la maison Commune De pulussin pardevant
nous Jean Joseph Revolou agent municipal De la Commune
De canton De pulussin aux fins constater les Dieux Des citoyens
De la Commune De pulussin est comparu pardevant nous
Joseph Desrivoy Cultivateur Du lieu Des Bruyons Commune
De pulussin lequel a prêté Des citoyens Pierre Vignat, et
Jean Desrivoy tous majeurs Demourans à pulussin a déclaré
qu'il est né le 17 Mars sur les huit heures Du soir Jean Desrivoy son
père est décédé Dans son Domicile âgé De trois mois,
D'après cette déclaration se mesme transporté Dans le
Domicile Dudit Desrivoy mesme affaire Dudit lieu, et
en Dessus le present journal le jour, mois, et an que
Dessus, et avons signé nous pour ce fait. signé aux registres
Vignat, Desrivoy, et Revolou c. f. No.

Extrait attestation comparu De l'acte
par nous Pierre Champoussier Maire
Du maire De pulussin absent
Mairie le 16. 7. br 1818.

Champoussier
Maire





par la grande Dieu Roi de France et de
 Navarre Salet Savoir faisons que
 pardevant Antoine Yvonnez notaire à la résidence de Belussein
 Est comparu André dat propriétaire demeurant au
 lieu de Commune de Belussein lequel de gri déclare
 légitimement devoir à Joseph Jarry propriétaire
 demeurant au lieu et commune dudit Belussein
 six présent et acceptant : La somme de deux
 cent francs pour prêt de constable somme
 fait si devant de la part dudit Jarry audit
 dat qui le reconvoit et déclare laquelle dite
 somme de deux cent francs sy dessus prite
 ledit André dat promet rendre et payer audit
 Joseph Jarry à la fin ~~de~~ requisition
 et pour le cas de la dette somme ledit dat
 déclare affecter au payement de la dite
 terre grevée et sçavoir que possédant au lieu
 dont acte fait et si à Belussein en la
 notaire Belussein le dix huit juin dix huit
 cent quinze en présence de Grande maie
 propriétaire demeurant au lieu commune
 de Belussein et de Claude eave propriétaire
 demeurant audit Belussein temoins requis
 et signés avec Jarry et nous notaire
 ledit payement sera fait avec intérêts



1822

Bardevand Antoine Fromage notaire royal à la
résidence de pelussin

Est comparu Jean Marie remilleux propriétaire demeurant
au lieu commun de Lachapelle, lequel de lui déclare
avoir reçu librement en l'us d'argent de Joseph rivot
aussi propriétaire demeurant au lieu & commune de
pelussin, ici présent et acceptant: la somme de deux
cents francs en paiement et acquittement de semblable
due par ledit rivot audit remilleux à la forme d'acte
obligatoire reçu de feu M. rolland notaire à sa date

inscrite au bureau des hypothèques de pelussin; de laquelle
dite somme de deux cents francs payée comme dessus
et pour les causes usitées Jean Marie remilleux fait
quittance audit Joseph rivot à lui que de tous
les légitimes accessoires avec promesse de le faire tenir
quille envers et contre vous.

Dont acte fait et lu aux parties à pelussin
le dix septième mil-huit-cent
vingt-deux; en présence de Joseph oriol propriétaire
demeurant à la Rivière commune de pelussin et

Three decorative flourishes at the bottom of the page.

Papier le 7 septembre 1875



A fin février prochain je passerai à
3 C^{ie} la somme de
compte fait ce jour

Payable à Paris chez Messrs J. Vidal & C^{ie}
16 rue du 4 septembre

PAPIER TIMBRE FRANÇAIS
en Filigranne

Paris le 7 septembre 1875



A fin février prochain je passerai à
leur en règlement de compte
la somme de
fait ce jour.

Payable chez Messrs J. Vidal & C^{ie}
16 rue du 4 septembre

B. P. F.

~~Paris le 7 septembre 1875~~
~~A fin février prochain je passerai à~~
~~leur en règlement de compte~~
~~la somme de~~
~~fait ce jour.~~
~~Payable chez Messrs J. Vidal & C^{ie}~~
~~16 rue du 4 septembre~~

Paris le 7 septembre 1875



Pardevant Le Notaire Royal
soubz^{ne}, et en presence des temoins cy apres
nommez, se SONT Esabliz Antoine
Chioze, fils de Defunt Michel
Chioze, et de Catherine Bouchonin
genve et labre, et de la ville de Geneve
varroisse de Gussin, D'UNE PART,
et Catherine Allegrin, fille de Defunt
Francois Ollagnier, et de la ville de
aussy Geneve et labre, ou en la
Quintrany en esme varroisse, D'AUTRE,
Lesquels de leur lre procedent
Commencez par un et neanmoins en la ville
de la ville de Geneve, se sont Promis prendre
et espouser en braya en mariage, a l'ce
fin de se Representer en face de nostre

Geneve et Chioze et Bouchonin 1760



Par devant Antoine Poutarel Notaire
à la résidence de Selassin, département de la
Loire, assisté des témoins ci-après nommés.

Il est comparu :

Joseph Louis, ouvrier menuisier,
demeurant à Vieux, commune de Selassin,
fils majeur et légitime de deffuncts Pierre Louis
et Jeanne Mondon, d'une part.

Et Louise Richard, fille majeure
et légitime de Jean-Claude Richard et de
Marie-Charlotte, représentés par son père
Jean-Claude Richard, ensemble avec Pierre, commune de Selassin,
d'autre part.

Lesquelles parties procédant, se sont sur comme
libre et la future du consentement de son dit père
à ce présente intervenue et encore avec promesses de
rapporter celui de son dit père, ont promis s'épouser
incessamment en légitime mariage à la première
invitation de l'une d'elles, les formalités civiles et
religieuses observées.

Les futurs époux déclarent que sans se
soumettre au régime dotal, ils contractent sans
communauté, la future épouse se réservant expresse-
ment la faculté de s'obliger, d'hypothéquer
et d'échanger et aliéner ses immeubles pour

3



Handwritten text in a cursive script, likely a historical document or manuscript. The text is written on a piece of aged, yellowish paper. The script is dense and fills most of the page. Some legible words include "Cristus", "Johannes", "Benedictus", and "Amen". The handwriting is characteristic of the late 15th or early 16th century.

SOCIÉTÉ FRATERNELLE
 des Anciens Défenseurs de la Patrie en 1870-1871
 SECTION DE L'EST BELFORT



GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

CAMP DE 1870-71

Le Comité du Groupe des Anciens Défenseurs de la
 Patrie régnant à Belfort, après avoir pris connaissance des
 services de Monsieur **Serrier**

né le 14 juillet 1852
 à Mulhouse

déclare l'admettre comme membre actif de la dite Société et
 reconnaît qu'il a servi au 58^e Rég^t d'Infanterie
 en qualité de **Soldat**

Campagnes
 Blessures
 Décorations
 Et actions d'éclat

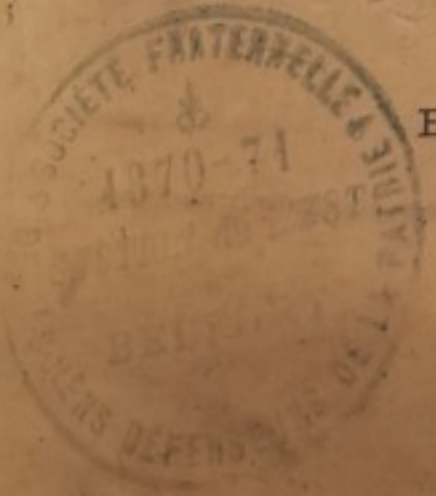
1870-71 } Contre l'Allemagne
 24^e Corps
 d'Armée

Fait à Belfort, le 1^{er} Janvier 1900

POUR LE COMITE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉLÉGUÉ :

Le Président, Le Vice-Président, Le Trésorier, Le Secrétaire, Le Porte-Drapeau,

[Handwritten signatures for the President, Vice-President, Treasurer, Secretary, and Flag-bearer.]



Bertrand SINAIS



CATALOGUE
DES
OBLITERATIONS MILITAIRES
FRANCAISES
1914 - 1918

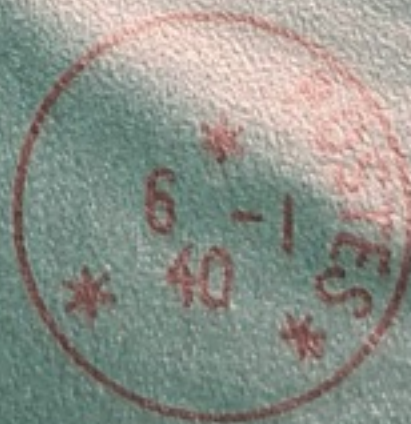
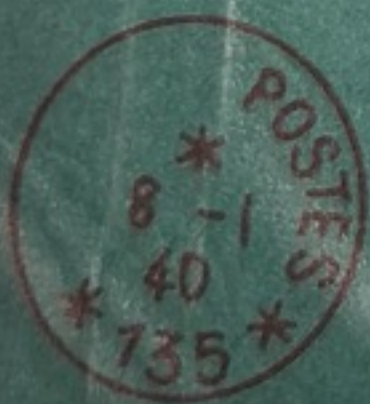


- 1979 -
2^e ÉDITION

Bertrand SINAIS



CATALOGUE
DES
OBLITERATIONS MILITAIRES
FRANCAISES
1939-1945





Geoffrey

Pharmacie Riviere
Aster
Rue Brocherie 12
406
Suisse
Grenoble

FRANCO
24-12-42
FRANCO
24-12-20
F



Postkarte.

KARLSRUHE
19.9.06
BADEN

KARLSRUHE
19.9.06
BADEN
DEUTSCHES REICH

An

M. L. Combe
2 rue D. Bran
Byon
France
rhône

Hotel Erbprinz
Karlsruhe

J * C

HOTEL TRANSATLANTIQUE



Hubert Lutz

Tram Regional

Luz



009471	ALGER VMB		009471
	ORAN Karguentah		
P.L.M	E/SO. P	1 ^{re} CLASSE	PL. TARIF
ALGERIE		(0)	

P.L.M - Mod. 614	Suppl. N°	61439	A présenter avec un titre de parcours (billet, carte, etc.)
	Gare de	SUREAU DE VILLE P.L.M.	
	MOTIF	2 lits talon 1/2	
	de	Alger	
	a	Oran	
Tr.	3	Perçu	11/10



Mise en vente au Bureau des Services Postaux Français
Correspondance Philatélique

Mise en vente au Bureau des Services Postaux Français
Correspondance Philatélique

Mise en vente au Bureau des Services Postaux Français
Correspondance Philatélique

Poste Rassemblement N° 22

Rassemblement N° 22
p3

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CORRESPONDANCE MILITAIRE

Carte Postale en Franchise



NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR

ADRESSE

M^{me} Auguste
Lathuilière à
St Germain au N° 202
(Rhône)



Peyronnet, édit., pl. de la République, Lyon.

Carte Postale à l'Usage du Militaire

Bureau Frontière



M^{me} Auguste
Lathuilière
St Germain au N° 202
(Rhône)



E.C. PARIS.

Cette carte doit être remise au vaguemestre. Elle ne doit porter aucune indication de lieu d'envoi ni aucun renseignement sur les opérations militaires passées ou futures. S'il en était autrement, elle ne serait pas distribuée.



S.P. 64 - Directeur
data ambassade - Juillet 1915
armée - Rattaché le 7 août 1915
à la mission militaire française
à Paris - le 10 août 1915

CORRESPONDANCE
MILITAIRE

TECH
Désastre
ambulance
Comp. Escadron
ou Bataillon
des indications
dans l'adresse de la réponse.

M. Lathuille Auguste
706 rue Bonaparte
74 rue Bonaparte
Paris

POSTALE

ADRESSE
M. Bois
M. Lathuille

S.P. 65. 9^e division de cavalerie
division d'infanterie. Dijon le 26 janvier 1916

REG D'INFANTERIE
LE
CORRESPONDANCE

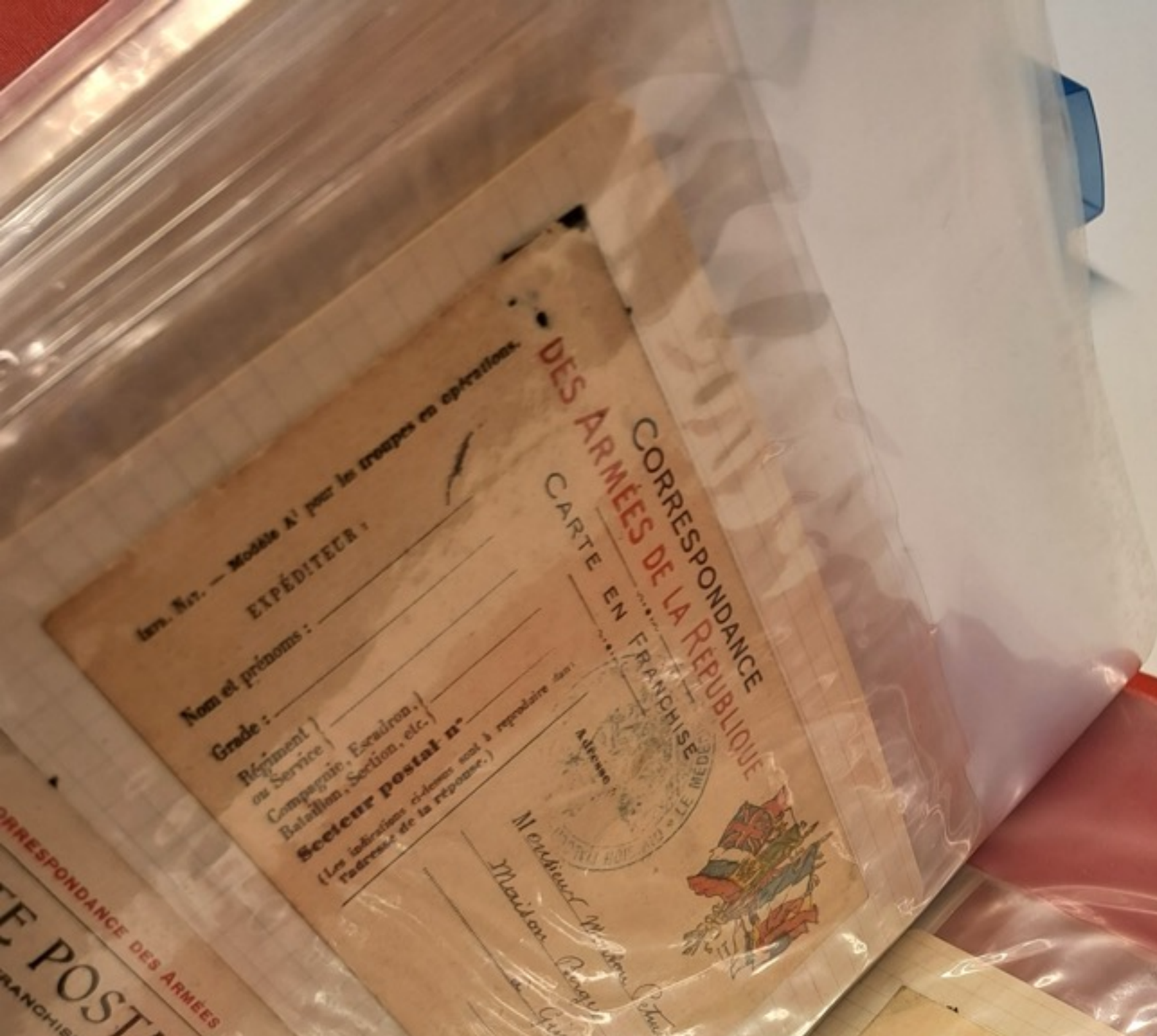
TRESOREI POSTES
16
SEPT

CORRESPONDANCE
24 janvier 1915
M. Lathuille et M. Lathuille
Je vous envoie encore le pack
répondre à la question car
m'intéresse m'informez
que vous ne me informez pas
de la maison de votre
embarras bien
Lathuille

68^e DIVISION
2^e Compagnie
venant de Lyon

TRESOREI POSTES
29 *
15 - 1
* 136 * S

M. Lathuille
M. Lathuille
Lathuille



Ann. N° 1. — Modèle A' pour les troupes en opérations.
EXPÉDITEUR :

Nom et prénoms :
Grade :
Régiment ou Service
Compagnie, Escadron,
Bataillon, Section, etc.
Secteur postal n°
(Les indications ci-dessus sont à reproduire sur
l'adresse de la réponse.)

CORRESPONDANCE
DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE
CARTE EN FRANCHISE

Adresse
Monsieur M. ...
Maison ...
Rue ...
Ville ...

CORRESPONDANCE DES ARMÉES
EN FRANCHISE
POSTALE



... de la ...



Ann. N° 1. — Modèle A' pour les troupes en opérations.
EXPÉDITEUR :

Nom et prénoms :
Grade :
Régiment ou Service
Compagnie, Escadron,
Bataillon, Section, etc.
Secteur postal n°
(Les indications ci-dessus sont à reproduire sur
l'adresse de la réponse.)

CORRESPONDANCE
DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE
CARTE EN FRANCHISE

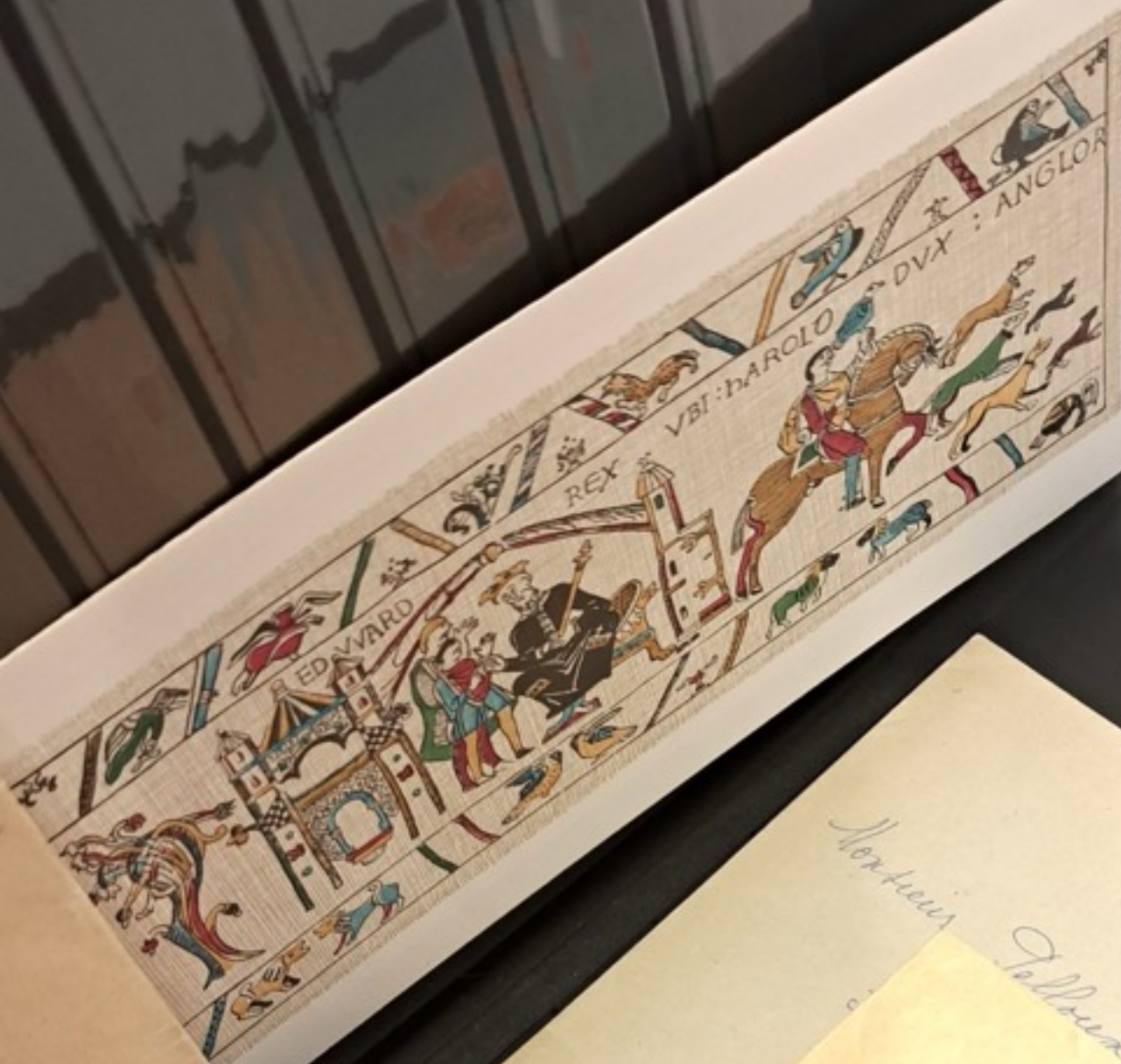
Adresse
M



CARTE-LETTRE MILITAIRE
Franchise Militaire

M. Madame
Marie Maufon
Allée des Armes du Gardon
à Soire
Rhône

22 10 15
VIERNE
ISERE



Société de Répartition
d'Appareils Ménagers
S. O. R. A. M.
Société Anonyme Capital 107.000 frs
210 Avenue de la République, LYON 7^e Tél. 60.72.78
R. C. Lyon N° 418.872
A. C. Lyon N° 418.872
Tél. 7.03.67.381.0.098
Tél. 7.67.4.532.043

Monsieur Pelloux - Prager
3 rue Brocard - Rebatel
69 Lyon 3

Monsieur Pelloux - Prager
Louis



ENVELOPPE
PHILATELIQUE



Monsieur J. Pelloux
Dobson Rivière
Rumaines
GRENOBLE



VARRAMBIER
Blanc
CALUIRE

FLORALIES INTERNATIONALES
AVRIL A OCTOBRE 1967

Les causes de la sécheresse
des pays de fleurs
pourriront-elles
sans le soleil
n'est pas toujours au
nord, mais
grosse tristesse à
Catherine de Russie.



FLORALIES
INTERNATIONALES
PERMANENTES

ORLÉANS
22 Avril - 15 Octobre 1967



M. et Mme Pelloux Prof
16, Rue Joseph Deschamps
69, Vénissieux



M. Dr. René Rivière
8 Place Notre-Dame
38 GRENOBLE

PHILATELIQUE NATIONALE
7 JUN 1938

EXPOSITION
DE PHILATELIQUE
PROPAGANDE

LYON
1 JANV 1938
(68)

10 OCTOBE 1938

METZ



10^e EXPOSITION
CINE-Photo
PLUS 100
SPORTS
PHILATELIQUE
MONTICULTURE
PALAIS DE LA FOIRE
DE LYON
1-10 OCTOBE 1938

9 * 10 30



JOURNÉE DU TIMBRE
NANCY - 13-14 OCTOBE 1945 - NANCY

organisée par le CLUB PHILATELIQUE LORRAIN

sous les auspices de LA PHILATELIQUE FRANÇAISE

DES SOCIÉTÉS PHILATELIQUES DE FRANCE



OPADOUR

OPADOUR SUR GLANE
12 15 48
HTL-VIENNE

ARLES

JOURNÉE

Frédéric MISTRAL — "Le CHANTRE de la PROVENCE"



ROMAINS SUR ISÈRE (Oratoire Collégiale S.T. MARTIN)

14 * 5

1949





JOURNAUX DU TIMBRE
19-3-66
63-CLERMONT-FERRAND

0.25 REPUBLIQUE FRANCAISE
0.10
JOURNAUX DU TIMBRE



1 FRANC PERCEVOIR
1 FRANC PERCEVOIR

PREMIERE LIAISON
 par LUFTHANSA Monopole
 PARIS-STUTTGART-MUNICH
 1er AVRIL 1962

Poste RESTANTE
 STUTTGART
 (Allgemeine Postdirektion)
 Restante Joseph
 Roman

RETOUR

PARIS 18-15-1962
 LITRE (6)

AIR MAIL

COOPERATION

AVION

COOPERATION

AVION

AIR MAIL

COOPERATION

AVION

AIR MAIL

COOPERATION

AVION

PARIS 18-15-1962
 LITRE (6)

*Premier voyage
 du paquebot de France
 Destination New York*

Miss Catala
 Sutton Street
 Northbridge
 Mass
 U.S.A

CORRESPONDANCE
 & PHILATELIQUE

VOYAGE INAUGURAL
Paquebot "FRANCE"
LE HAVRE - NEW YORK
3 Février 1962

PARIS 18-15-1962
 LITRE (6)

VOYAGE INAUGURAL
Paquebot "FRANCE"
LE HAVRE - NEW YORK
3 Février 1962

Voyage Inaugural
 LE-HAVRE - NEW-YORK
 par Le Paquebot
 "FRANCE" le 3 Février 1962.

Monsieur ROMAN
 Poste Restante
 NEW-YORK
 (U.S.A)

PAQUEBOT FRANCE 0.30
 REPUBLIQUE FRANCAISE

PAQUEBOT FRANCE 0.30
 REPUBLIQUE FRANCAISE

PAQUEBOT FRANCE 0.30
 REPUBLIQUE FRANCAISE

PARIS 18-15-1962
 LITRE (6)



LES EXPOSITIONS INTERNATIONALES

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878
Les arts algériens
dans les Jardins de Tremblay
1878 n° 1 - Algérie - 1878

LE COMTE D'ARGENSON
SURINTENDANT GÉNÉRAL DES POSTES
1743-1757



Monsieur B Pelloux-Proyer
16 rue Joseph DESCHAMPAS
Venissieux (69)

61940, CARPENTRAS (Vaucluse),
Vue générale aérienne.



Montal Lucio
15 rue
Mormon
Chemin de la Secours Général
S.T.C.E
Blaise Galletta
GRENOBLE
(76)

POLYNESIE FRANÇAISE



WALLIS ET FUTUNA



Wallis et Futuna



CARTE-LETTRE

M EXPOSITION
& COLONIALE

INTERNATIONALE
DE LYON

1894

838

ÉMISSION DE LA SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE LYONNAISE, (6000 EXEMPEAIRES)

IMP. J. BRUN, LYON

Pour ouvrir la carte-lettre, déchirer en suivant le pointillé

PARIS 1931
EXPOSITION INTERNATIONALE

EXPOSITION INTERNATIONALE
PARIS 1931
PHONE

PARIS 1931
PHONE

PARIS 1931

Monieur le Lieutenant Suroget
Affaires Indigènes
par Outyag Kelaas des Sless
Région de Fey
Maroc

PARIS 1931
EXPOSITION INTERNATIONALE
PHONE

Monieur le Lieutenant Suroget
Affaires Indigènes
par Outyag Kelaas des Sless
Région de Fey
Maroc

Par Avion

EXPOSITION INTERNATIONALE
PARIS 1931
PHONE

PARIS 1931
PHONE

PARIS 1931
PHONE

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PARIS, LE 5 août 1947

ASSEMBLÉE NATIONALE

PARIS, LE 9 octobre 1947

Madame,
Je vous remercie vivement de l'apport précieux que votre lettre m'a beaucoup touché.

Cabinet GER R 111
78
Gouvernement
100
ALGER

ALGER 18 4
30
AOUT
ALGER

Luizet

Honorable
Monsieur
Préfet
de
Tiarret
Oran

Chère Madame
Cabinet R 111

162
100

EN

Les motifs de non distribution :

- Adresse incomplète
- N'habite pas à l'adresse indiquée
- Non reconnu
- Refusé

Collection
d'Autographes de Bernard
desille Rhône
Givors

Figaret

59

ALGER 78 P
204
AOUT
ALGER

Je suis vivement de
beaucoup touché.

9 octobre 1951

1018
111-

1947

100

EN

VIENNE SUR LE RHONE
 COLONIE ROMAINE
 PRIMATALE DES GAULES
 SITE SES MONUMENTS

VIENNE
 25 VII 7 11 30
 ISERE

VIENNE SUR LE RHONE
 SES DRAPS SES FEUTRES
 SES CHAUSSURES
 30 MINUTES DE LYON

Grandes rue de la X Bourse
 Lyon
 Rhône

ar Avion

50c 50c 50c

Par Avion

Lieutenant
 Affaire Indigènes
 Lefran Boulevard
 Région de Tis
 Mars

5c

Valeur déclarée : 3
 Monique Maurin
 Grand hotel Beau Rivage
 Containville le
 Manche

17c

SUR LE RHONE
 SES FEUTRES
 CHAUSSURES
 30 MINUTES DE LYON

VIENNE
 25 VII 7 11 30
 ISERE

VIENNE SUR LE RHONE
 COLONIE ROMAINE
 PRIMATALE DES GAULES
 SON SITE SES MONUMENTS

VIENNE
 25 VII 7 11 30
 ISERE

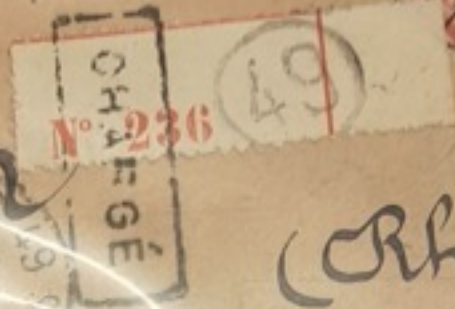
Grandes rue de la X Bourse
 Lyon
 Rhône



Valeur déclarée Cinq mille francs

Messieurs A. Lachard. & Cognard & Co
rue d'Alsace Lorraine

Lyon (Rhône)



N° 1488.

[155 x 125]

RECOMMANDE

PARIS 1744
N° 460

Nom et adresse de l'expéditeur

M. 46/48, Boul. de Strasbourg



AUX CLASSES

VALEURS À RECOURRER.

Bureau de poste d'Orteilport

Département de Seine & Marne

(1) NOTE IMPORTANTE : Pour les valeurs recouvrables à Paris se conformer aux indications figurant au verso du bordereau n° 1485.

Il n'est permis d'insérer dans l'enveloppe n° 1485 que des valeurs payables dans la circonscription locale du bureau destinataire.
Chaque enveloppe peut contenir :
1° Quinze valeurs, lorsque le montant de ces valeurs ne dépasse 10 francs ;
2° Cinq valeurs, lorsque le montant de ces valeurs d'entre elles excède 10 francs, sans que le montant de l'envoi puisse dépasser 5,000 francs ;
3° Une seule valeur, lorsque le montant en est de 5,000 francs ou plus.
Dans les relations avec les Colonies, le maximum de chaque envoi est de 500 francs.



Handwritten text on a small piece of paper or label, partially obscured.

Handwritten text on the back of the middle envelope, including the word "Paris".

Postmark: LONDON JUL 11
Handwritten address: Paris
Handwritten name: D. Comeney
Handwritten name: D. Comeney





*Monsieur
Baron de...*

GRENOBLE

Monsieur

Monsieur Beval - juge de paix

Lille

GRENOBLE

Monsieur

15 CENT

SE

GRENOBLE

Monsieur

MADA
1988

Famill
Zwe

REPUBLIKA MALAGASY



ter

RA
Lya

AI

R AVION



NAVIGATION FRAISSINET & CYPRIEN FABRE
3 et 15, Rue Beauvau - MARSEILLE



MONSIEUR LE CAPITAINE D'ARMEMENT
COMPAGNIE FRAISSINET & CYP FABRE
15 RUE BEAUVAU 15
Marseille 857
MARSEILLE



PAR AVION

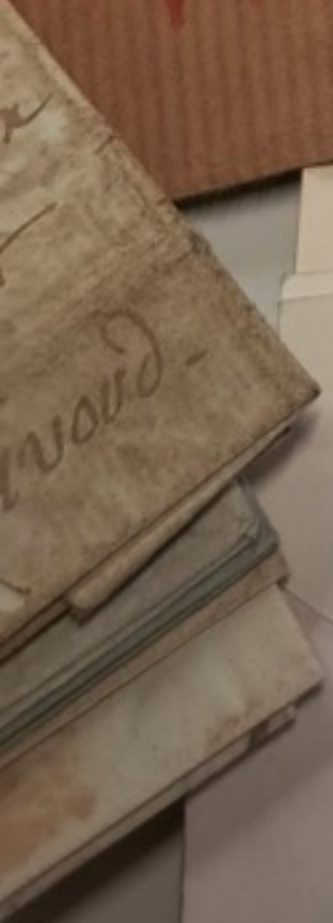
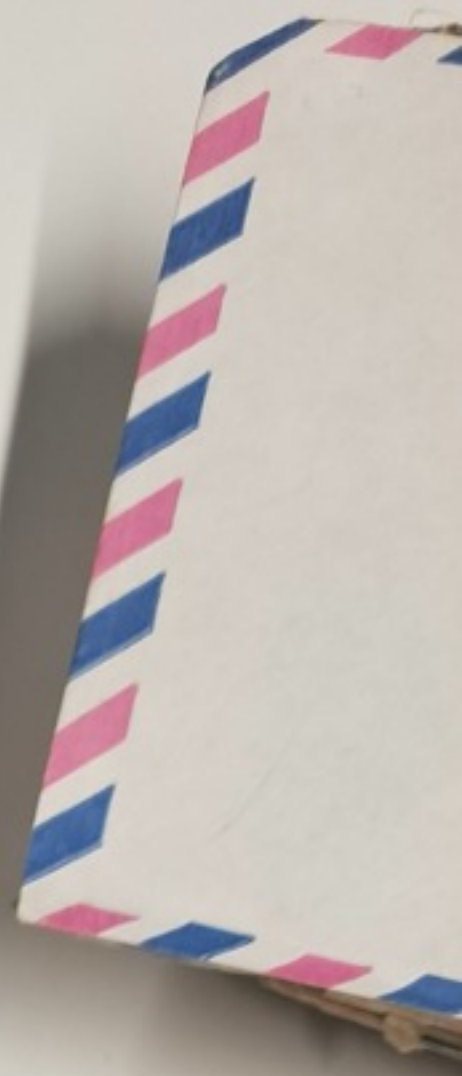
VIA IMPERIAL AIRWAYS

Messieurs FESSEL & Cie..

AMPLEPUIS

(France)

By I.A.L.



ooo

Instruction

COMPAGNIE FRASSINET & CYD FABRE
15 RUE BRAUVAU 15
MARSEILLE



Jives PARIS

